

1970

Note de la Propaganda Fide au Père Alphonse Eschbach — (18-VIII-1903)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol4>

 Part of the [Catholic Studies Commons](#)

NOTE DE LA PROPAGANDA FIDE
AU PÈRE ALPHONSE ESCHBACH

(18-VIII-1903)

SOMMAIRE — *La question des mariages à Cabinda. — Projet en vue de la réglementation officielle de l'affaire.*

S. C. de la Propagande

N° 56 281

Rome, 18 août 1903

Le secrétaire soussigné de la Propagande, en réponse à la lettre de Votre Révérence en date du 17 juin, sur les difficultés suscitées aux missionnaires du Congo Inférieur par le Gouvernement local, est en mesure de vous notifier la communication suivante, qui a été faite à ce sujet par la Secrétairerie d'Etat à l'Eminentissime Cardinal Préfet de la Propagande, à savoir que:

«Le Saint-Siège ayant communiqué des instructions opportunes à Mgr Aiuti, Nonce Apostolique à Lisbonne, actuellement Cardinal, celui-ci, par un rapport à l'Eminentissime Cardinal Rampolla, a informé que le Gouvernement Portugais réglerait par décret que les mariages contractés par-devant les Missionnaires devraient être reconnus pour légitimes par les Autorités civiles de Cabinda, à condition toutefois que ces Missionnaires seraient tenus de transmettre à l'Autorité civile le registre de ces mariages à des époques déterminées de l'année.

En suite de quoi on n'a pas manqué de recommander au Chargé d'affaires de Lisbonne de faire des instances auprès du Gouvernement, afin que ce décret fût rendu le plus tôt possible».

Le secrétaire soussigné a le devoir de vous faire part de cette communication, afin que vous en informiez pour sa gouverne et sa tranquillité le Préfet apostolique. À cette occasion, il vous prie d'agréer sa considération distinguée.

De votre Paternité Révérendissime le très dévoué serviteur.

Louis Veccia, secrétaire

(Pour traduction exacte de la pièce envoyée de Rome).

Paris, le 24 août 1903.

s) *D. Barillec*
Sec. g.¹

AML — Copie authentiquée.